

# COLLÈGE SAINT FRANÇOIS.

Collège Saint Vincent-Saint François ASBL



---

Rue des Merisiers, 7 - 1050 Bruxelles (Ixelles) [www.sv-sf.be](http://www.sv-sf.be)  
☎ 02/672.59.54 - 📠 02/660.89.27 Courriel: [directionadj.csf@gmail.com](mailto:directionadj.csf@gmail.com)

Aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>,  
Pour information aux parents des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>,

En entamant votre troisième degré au Collège, vous vous êtes engagés sur une route qui vous mènera inmanquablement vers les études supérieures. Le CESS en poche, ce sera la voie de vie la plus naturelle.

Certains d'entre vous ont déjà une idée précise de leur avenir et des études qui y mènent. D'autres hésitent encore. Dans les deux cas, il convient de s'informer et de prendre les contacts qui pourront vous éclairer.

Plusieurs activités sont déjà programmées pour vous éclairer dans vos choix.

Le mardi 13 novembre 2018 aura lieu au Collège Saint-Michel la traditionnelle rencontre avec des représentants des facultés universitaires, majoritairement issues de l'UCL. Vous aurez la possibilité de vous inscrire pour assister à cette rencontre et obtenir des renseignements concernant une ou deux facultés, dès que le Collège sera en possession des documents idoines.

Une rencontre sera organisée avec des anciennes, en classe, afin de préciser les qualités nécessaires pour aborder le supérieur.

Nonobstant ces deux rencontres déjà organisées, nous ne pouvons que vous conseiller avec la plus grande fermeté de jalonner votre parcours en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de visites en Haute Ecole ou en Facultés afin de prendre la mesure des choix que vous allez poser.

Il y a les portes ouvertes, les cours ouverts pendant les vacances (pour les dates, voir aux valves en face du local de rhéto), les diverses rencontres organisées par les établissements d'E.S. Evitez toutefois (sans les boycotter totalement) les salons organisés sur un mode publicitaire qui ne vous ouvriront pas l'esprit sur la teneur des études mais seront peut-être utiles pour apprendre l'existence de tel ou tel établissement.

Afin que vous puissiez vous rendre à des activités d'orientation pendant les heures de cours, le Collège vous autorise huit demi-jours d'absence répartis **sur votre troisième degré**, soit la 5<sup>ème</sup> ET la 6<sup>ème</sup>. Il vous faudra, en futurs adultes responsables, **gérer ce capital et ne pas avoir consommé tous vos demi-jours en fin de 5<sup>ème</sup>**. Toute absence au-delà de ce quota sera traitée comme une absence injustifiée. Pour pouvoir bénéficier des ces jours couverts par le Chef d'établissement, il vous faudra suivre la procédure suivante. Dans le cas contraire, votre absence ne sera pas couverte.

- ❶ Evitez tant que possible un jour où une épreuve certificative est programmée. Si cela devait être le cas, il vous faudra suivre la procédure décrite dans le Règlement des Etudes (disponible sur le site du Collège)
- ❷ Une semaine ouvrable scolaire avant votre absence, remettre à Monsieur Vilain le document en annexe. Il donnera son autorisation en le paraphant. Un document vous est remis avec ce courrier. Il est, pour l'avenir, téléchargeable sur le site du Collège (documents à télécharger)
- ❸ Vous informez les professeurs de votre absence. Sans cette démarche, ils sont autorisés à compter une absence à leurs cours
- ❹ Vous faites parapher votre présence sur le lieu de votre visite
- ❺ Vous rendez à Monsieur Vilain le premier jour ouvrable scolaire après la visite, ce document complété.

Nous espérons, de la sorte, que vos choix d'études supérieures seront éclairés en vue de la réussite de celles-ci, armés du bagage dont le Collège vous aura équipés.

G.Lebrun, directeur

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR VISITE EXTERIEURE  
D'ORIENTATION (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> générale)**

(à photocopier ou télécharger sur le site du Collège)

Je soussigné(e) .....

classe: ..... sollicite l'autorisation de me rendre le .....201..

(descriptif) .....

de .....h..... à .....h.....

adresse:

.....  
.....  
.....

et prie le Chef d'établissement de considérer cette absence comme justifiée.

Date et signature de l'étudiant(e), .....Date et signature des parents  
(pour les étudiants mineurs)

Visa, pour accord, de l'éducateur:

**ATTESTATION DE PRESENCE**

Je soussigné(e) .....

représentant(e) ou responsable de: .....

certifie que Mlle / Mr .....

était présent(e) ce ..... 201..... de .....h..... à .....h.....

à l'activité d'orientation décrite ci-dessus.

Sceau ou cachet original et signature,